RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

greta LIMOUSIN

ALTERNANCE Apprentissage Professionnalisation

ÉLIGIBLE CPF

BÂTIMENT, TRAVAUX PUBLICS, BOIS



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Caraminot

Égletons

Certificateur : MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION

code RNCP : n°37101

Date de publication : 25/11/2022

www.greta-du-limousin.fr

Titre Professionnel Opérateur en Détection de Réseaux

PRÉSENTATION MÉTIER

L'opérateur en détection de réseaux représente l'entreprise sur le terrain dans le cadre de la mission confiée et contribue à la bonne image et au sérieux de l'entreprise.

L'opérateur en détection des réseaux travaille sous la responsabilité d'un chef de projet ou chef de service, auprès duquel il prend les consignes et auquel il rend compte. Il évolue en autonomie complète, généralement seul ou en binôme pour certaines missions nécessitant des moyens humains importants ou des compétences spécifiques en topographie notamment. Il est le garant de la précision demandée, gage de la qualité de son travail.

L'emploi s'exerce dans des entreprises privées de taille variable ou des services techniques publics. Il dispose d'un véhicule chargé de tout le matériel nécessaire préalablement choisi. Son activité se déroule à quatre-vingt-dix pour cent sur le terrain dans une amplitude horaire de travail standard.

OBJECTIFS

- Effectuer les missions de détection de réseaux enterrés.
- Contribuer à la bonne image et au sérieux de l'entreprise.
- Matérialiser au sol et au moyen d'un croquis, les résultats d'une détection de réseaux.
- Transmettre les informations aux services de l'entreprise pour traitement et réponse à la commande.

PRÉ-REQUIS / CONDITIONS

- Diplôme ou titre professionnel de niveau 3 minimum de préférence dans le secteur des travaux publics, de la topographie, du bâtiment

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.

BÂTIMENT, TRAVAUX PUBLICS, BOIS

Titre Professionnel Opérateur en Détection de Réseaux

Durée

- 11 semaines en centre de formation - 385 heures
- 15 semaines en entreprise - 525 heures

Validation / Modalités d'évaluation

- Titre Professionnel Opérateur en Détection de Réseaux de niveau 4
- Possibilité de suivre et valider la formation par bloc de compétence

Modalités de formation

- Alternance centre de formation et entreprise

Modalités de financement

- Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Plan de développement des compétences
- Période de reconversion (ex Pro-A)
- Compte personnel de formation (CPF)
- Projet de Transition Professionnelle (PTP)

Tarif de référence*

- Prise en charge par les financeurs de la formation professionnelle (tarif indicatif et non-contractuel 17 332 € annuels dans le cadre d'un contrat d'apprentissage)
- Gratuit pour l'alternant

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

CONTENU

RNCP37101BC01 - Détecter les réseaux enterrés :

- Préparer une intervention de détection et sécuriser l'environnement de travail.
- Détecter des réseaux avec un appareil de détection électromagnétique.
- Détecter des réseaux avec un géo-radar.
- Rendre compte de son intervention à l'issue des opérations de détection de réseaux.
- Assurer les missions d'un concepteur de travaux au regard de la réglementation IPR.

RNCP37101BC02 - Matérialiser au sol et au moyen d'un croquis, les résultats d'une détection de réseaux :

- Assurer les missions d'un concepteur de travaux au regard de la réglementation IPR.
- Repérer les réseaux au moyen d'un GNSS.
- Réaliser un traçage au sol ou le marquage piquetage des réseaux.
- Effectuer des croquis de repérage à la suite d'une détection de réseaux.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

Métiers accessibles : Agent en détection des réseaux enterrés, opérateur en repérage des réseaux enterrés, opérateur de détection/topographe, technicien en détection des réseaux enterrés, technicien en repérage des réseaux enterrés.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Entretien individuel
- Accès après avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Candidature possible 6 mois avant et jusqu'au début de la formation sous réserve de places disponibles
- CPF : Inscription obligatoire 3 semaines minimum avant la formation

date de mise à jour : 12/10/2026